

F

M

C

C

# Les avis entendus

Analyse de la rétroaction sur la  
*Stratégie sur la forêt du Canada pour  
2008 et au-delà : un document  
d'orientation*

**CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES FORÊTS**  
**Mars 2008**

## Contexte

Le 5 juin 2007, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a publié la *Stratégie sur la forêt du Canada pour 2008 et au-delà : un document d'orientation*. Ce document propose une vision pour les forêts du Canada et des principes d'aménagement forestier durable au Canada. Il identifie et décrit également certains enjeux, actuels et futurs, d'importance nationale auxquels sont confrontés les Canadiens et leurs forêts, et pose des questions visant à obtenir des réponses constructives des parties intéressées.<sup>1</sup>

Ce document d'orientation a été conçu de façon à amener les parties intéressées à discuter de la prochaine stratégie sur la forêt du Canada. Les Canadiens ont été invités à examiner le document ainsi qu'à répondre aux questions spécifiques et à l'approche globale proposée.

Ce document d'orientation a été publié dans les sites Internet du CCMF et de ses membres, et des copies ont été envoyées à des organismes clés. Environ 25 % des organismes visés ont répondu durant la période d'évaluation, et d'autres parties intéressées ont également fourni une rétroaction. Nous comptons parmi les répondants, des individus, des organismes non gouvernementaux, des organismes professionnels et d'autres groupes. Les 33 réponses reçues sont incluses dans la présente analyse.

## Résultats

### Vision et principes

Dans ce document d'orientation, le CCMF a proposé la vision suivante pour les forêts canadiennes :

*Les forêts canadiennes seront préservées et améliorées afin qu'elles profitent à tous les Canadiens et Canadiennes, maintenant et dans l'avenir, tant sur le plan social, culturel, environnemental et économique.*

Le CCMF a également proposé les principes suivants pour la stratégie sur la forêt du Canada :

- la bonne intendance de toutes les terres forestières afin qu'elles offrent une foule d'avantages et qu'elles contribuent à la qualité de vie de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes;
- la compétitivité et l'innovation sont des fondements d'une industrie forestière progressive et dynamique et le Canada doit y accorder, sur une base continue, une grande importance pour maintenir sa place sur les marchés nationaux et internationaux;
- l'information complète et actuelle sur l'état de la forêt, sur l'industrie forestière et sur le bien-être social et économique de tous ceux qui vivent de la forêt doit être publique;

---

<sup>1</sup> Le terme *parties intéressées*, tel qu'utilisé ici, inclut toute personne ou groupe concerné ou affecté par le développement et la mise en de la *Stratégie sur la forêt du Canada pour 2008 et au-delà*.

- la responsabilité sociale à l'égard des autres partenaires mondiaux, afin d'encourager et d'établir un système d'aménagement forestier durable, doit être constamment encouragée et favorisée.

Les répondants appuient en général la vision et les principes proposés par le CCMF. Parmi les répondants qui ont exprimé un point de vue sur la question, 70 % ont préféré la vision proposée à la vision de l'Accord canadien sur la forêt de 2003-2008. Ces répondants ont indiqué que la vision proposée est plus courte, plus succincte, et englobe tous les aspects du développement durable par rapport à l'aménagement forestier (c'est-à-dire qu'elle fournit un mélange de valeurs sociales et culturelles, économiques et environnementales).

Certains répondants ont indiqué que la vision devrait :

- être complètement inclusive (comprenant, par exemple, les forêts urbaines, la stabilité et la résilience communautaires),
- reconnaître que les forêts fournissent des biens et services environnementaux,
- ne pas être anthropocentrique, et
- être soutenue par les principes qui traitent tous les aspects de la vision.

### **Buts et objectifs**

Dans ce document d'orientation, le CCMF a demandé aux parties intéressées d'indiquer les buts et objectifs qui devraient faire partie de la prochaine stratégie sur la forêt. Les répondants ont indiqué que la compétitivité de l'industrie devrait être un élément clé de la stratégie. De plus, ils ont fait les recommandations suivantes :

- la stabilité sociale et la résilience communautaire devraient être des objectifs;
- la contribution des forêts privées devrait être énoncée pour faire progresser la vision;
- les parties intéressées devraient être formellement invitées à participer et à s'exprimer dans la détermination des buts et des priorités nationales;
- les liens entre la vision, les principes, les buts et objectifs et les enjeux prioritaires nationaux devraient être renforcés.

### **Enjeux**

Les répondants ont indiqué un appui général pour les enjeux identifiés dans le document d'orientation. Ils ont indiqué en particulier que la compétitivité du secteur forestier devrait être l'enjeu prioritaire, et que la stratégie devrait porter une attention particulière à la participation des peuples autochtones et aux accommodements faits pour eux.

On a demandé aux répondants d'identifier les cinq enjeux prioritaires. Selon ceux qui ont répondu, les cinq enjeux suivants furent mentionnés (les pourcentages indiquent la proportion de répondants qui ont mentionné l'enjeu comme une des cinq priorités) :

1. information et connaissances liées à la forêt (71 %)
2. compétitivité et bioéconomie (57 %)
3. effets du changement climatique et adaptation à celui-ci (57 %)
4. changement institutionnel (57 %)
5. santé des forêts et la forêt boréale (43 %)

D'autres enjeux ont également été mentionnés par les répondants :

- la biodiversité
- la stabilité et la résilience communautaires
- les forêts privées
- les forêts urbaines
- la gestion intégrée du territoire
- la protection des zones humides
- le recrutement de la prochaine génération de forestiers

### **Processus de consultation des parties intéressées**

Le processus et le calendrier proposés dans le document d'orientation ont obtenu un appui général. Une minorité de répondants a exprimé son inquiétude sur le fait que la stratégie menée par le CCMF puisse entraver la participation des parties intéressées et ainsi affecter la perception de la stratégie sur la scène internationale.

Les recommandations sur le rôle des parties intéressées comprennent :

- une collaboration significative
- le partage de l'information
- un partenariat
- l'identification des enjeux
- un engagement à montrer des progrès

### **Mise en œuvre**

L'approche proposée (c'est-à-dire sans action spécifique) a obtenu un appui général étant donné que la stratégie peut être non normative. Il reste cependant que le CCMF doit explicitement définir ses intentions sur la mise en œuvre de la stratégie.

En l'absence d'action définie, les répondants ont recommandé que le CCMF joue un rôle important de coordination afin :

- d'assurer de la cohérence dans la mise en œuvre et l'établissement des rapports,
- d'encourager le partage de l'information et des idées, et
- de promouvoir activement la collaboration et la reconnaissance publique.

### **Rapports et évaluation**

Les réponses reçues indiquent un appui général concernant la proposition d'utiliser les mécanismes existants de reddition de comptes, comme les rapports provinciaux et fédéraux sur l'état des forêts et les bilans nationaux sur les critères et les indicateurs d'aménagement durable des forêts. Certains ont cependant mentionné que des changements pourraient être nécessaires pour augmenter l'engagement envers ces mécanismes.

Les répondants ont mentionné la nécessité d'identifier les moyens pour assurer une pertinence et une cohérence dans la reddition de comptes en l'absence de buts et d'actions mesurables, notamment en :

- renforçant la coordination entre les membres du CCMF,
- préconisant la coordination entre le CCMF et les parties intéressées, et
- encourageant le partage de l'information entre les parties.

## **Conclusion**

Dans l'ensemble, les réponses au document d'orientation indiquent un appui général au leadership du CCMF en matière du développement de la stratégie et de l'approche de mise en œuvre proposée. Les commentaires détaillés des parties intéressées sont résumés dans l'annexe ci-jointe.

Les cinq priorités des répondants sont :

1. l'information et les connaissances liées à la forêt;
2. la compétitivité et la bioéconomie;
3. les effets du changement climatique et l'adaptation à celui-ci;
4. le changement institutionnel;
5. la santé des forêts et la forêt boréale.

Certains répondants ont cependant exprimé des inquiétudes sur :

- la participation à une stratégie menée par les gouvernements et l'acceptation de celle-ci à l'échelle internationale, et
- le manque possible de coordination en l'absence de buts mesurables et d'actions.

Les parties sont intéressées à être continuellement impliquées dans le développement de la stratégie, en :

- partageant l'information,
- collaborant de façon significative avec le CCMF (par exemple, en identifiant les buts et les opportunités), et
- démontrant des progrès dans l'application de l'aménagement durable des forêts.

## **Prochaines étapes**

Le CCMF remercie tous les répondants qui ont pris le temps d'examiner ce document d'orientation et de fournir leurs commentaires. En plus de la présente analyse, les commentaires reçus seront pris en compte dans l'élaboration de l'ébauche de la stratégie, qui sera publiée pour consultation du public au printemps 2008.

La nouvelle stratégie fournira une vision stratégique et des principes de haut niveau pour un aménagement durable des forêts du Canada et établira les priorités nationales clés. À partir des commentaires reçus sur le document d'orientation, le CCMF est en train de déterminer ces priorités et d'établir des objectifs clairs pour chacune d'elles.

Tel que proposé dans le document d'orientation, le CCMF utilisera divers mécanismes, dont le dialogue avec les parties intéressées, les commentaires écrits et les rencontres

individuelles, pour recueillir des commentaires sur l'ébauche de stratégie. La version finale de la stratégie sera ensuite préparée pour examen par les ministres du CCMF, et la publication est prévue pour l'automne 2008.

## **ANNEXE : RÉSUMÉS DES COMMENTAIRES DES PARTIES INTÉRESSÉES**

Les pages suivantes présentent tous les commentaires reçus sur le document d'orientation. La plupart des commentaires ont été résumés pour alléger le texte et protéger l'anonymat des répondants. Ces commentaires ne représentent pas les points de vue du CCMF.

<b>DATE DE RÉCEPTION</b>	<b>SUJET/THÈMES TRAITÉS</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Jeudi 10 mai 2007	Région boréale	Ce serait une erreur d'avoir une section spécifique pour la forêt boréale. Cela créerait un trop grand centre d'intérêt sur la région. D'autres écosystèmes pourraient attirer l'attention internationale au cours des prochaines années et nous devons être prêts à cette éventualité.
Lundi 14 mai 2007	Vision et principes	Il faut trouver une façon de les actualiser; par exemple, traiter du dendroctone du pin ponderosa. Il faut avoir des façons flexibles d'établir une reddition de comptes durant la vie de la stratégie, étant donné l'évolution rapide de la situation du dendroctone du pin ponderosa
	Enjeux	Voulons-nous réellement que la bioéconomie ne soit liée qu'à la compétitivité de l'industrie, ou qu'elle prenne également en compte ses liens sociaux, économiques et environnementaux?  Pourquoi choisir la forêt boréale et non, par exemple, la forêt côtière?  Prendre également en compte l'évolution de l'attitude du secteur forestier envers les valeurs forestières; par ex. l'eau peut devenir une production forestière de plus en plus importante au cours des 25 prochaines années
	Buts et objectifs	Qu'est-ce que cela veut vraiment dire ? Comment et où les parties intéressées s'engagent-elles ? Si la mise en application est confiée à chaque compétence, l'approche ne fonctionnera que si les personnes ont un accès égal aux plans et puissent apprécier la mesure et la publication de l'ensemble des résultats de la stratégie nationale sur la forêt provenant de partout au pays
	Rapports et évaluations	Doit être plus clair : y aura-t-il un rapport couvrant les progrès accomplis sous la stratégie, sur une base de 10 à 12 rapports rédigés par les compétences chargées de la mettre en application?
	ANNEXE A  Compétitivité	  Nous aimerions avoir plus de renseignements sur nos concurrents; ils semblent en avoir beaucoup sur nous!

DATE DE RÉCEPTION	SUJET/THÈMES TRAITÉS	COMMENTAIRES
	<p>Biodiversité</p> <p>Obligations et intérêts internationaux</p>	<p>Avons-nous un bon contrôle de la biodiversité actuelle de nos forêts, par les initiatives d'inventaire nationales et des compétences? Concernant également les afflux d'espèces migratoires attendus, pas seulement les espèces étrangères envahissantes?</p> <p>Pourquoi n'y a-t-il aucune mention de Kyoto; le Canada a pourtant signé l'accord.....</p>
Jeudi 10 mai 2007	Commentaires généraux	<p>Désaccord fondamental avec le centre d'intérêt socio-économique choisi (en grande partie économique et anthropocentrique), le processus de consultation du public et l'absence d'une section abordant les enjeux propres aux Autochtones</p> <p>Dans l'ensemble : décevant.</p> <p>L'orientation du rapport semble se concentrer sur le développement du Canada en superpuissance économique et non sur une gestion écosystémique, ce qui soulève des doutes sur notre reconnaissance de l'importance des écosystèmes.</p> <p>Le CCMF a adapté une approche restrictive, peut-être par suite de la crainte fallacieuse d'une approche générale. Les enjeux du CCMF courent le risque de ne pas se pencher sur les sujets bioéthiques que la société veut aborder. Favorise une approche bioéthique et centrée sur la vie, plutôt qu'une approche anthropocentrique.</p> <p>Il est erroné et régressif de ne pas avoir d'actions dans la nouvelle stratégie sur la forêt du Canada. Le rapport fait référence à C&amp;I, ce qui implique des actions.</p> <p>Se cacher derrière l'Internet comme moyen de communications ne réveille pas les passions et ne stimule pas un véritable engagement qui peut conduire à un changement.</p> <p>L'intention déclarée de la stratégie d'après 2008 est d'arriver à se concentrer davantage sur les priorités d'importance nationale, ce qui implique que l'ancienne stratégie ne s'y attardait pas assez.</p>
	Vision et principes	<p>La vision proposée est « petite »; pas de déclaration visionnaire. Elle ressemble à une déclaration visionnaire des années 1990 ou de la fin des années 80, comme si nous revenions au siècle dernier où la forêt n'était qu'un fournisseur de bois d'œuvre.</p>

DATE DE RÉCEPTION	SUJET/THÈMES TRAITÉS	COMMENTAIRES
	<p>ANNEXE A</p> <p>Compétitivité</p> <p>Stabilité sociale</p> <p>Changement climatique</p> <p>Obligations et intérêts internationaux</p> <p>Information</p> <p>Région boréale</p> <p>Changement institutionnel</p>	<p>On suggère de revoir l'ordre des enjeux, avec la biodiversité des forêts en premier, suivi du changement climatique.</p> <p>Cette section présume que ce qui a la plus grande valeur c'est le bois d'œuvre, et non le réservoir de 28 trillions de tonnes de carbone.</p> <p>Deuxième point : « intendance » et aménagement durable des forêts ? Ce n'est pas un bon centre d'intérêt, il devrait être fondé sur l'écosystème.</p> <p>Nécessité d'une section distincte pour les Autochtones; ne pas la mélanger avec la stabilité et la résilience sociale. Les Autochtones sont en quelque sorte distincts et doivent être traités dans une autre section. Cette section doit comprendre une discussion sur leur accès aux droits sur la ressource et la propriété.</p> <p>C'est bien d'en faire un thème important.</p> <p>Mention de l'albedo (effets du changement climatique); plus de recherches sont nécessaires</p> <p>Il est bien de voir cette section</p> <p>L'information et les connaissances sur la forêt sont en effet un enjeu, mais la section porte sur la responsabilité publique, et le CCMF fait l'erreur de traiter ce sujet de façon très restrictive.</p> <p>Il serait souhaitable qu'elle constitue un thème</p> <p>On suggère d'ajouter « gouvernance » à cette enjeu</p>
Mardi 12 juin 2007	Commentaires généraux	<p>Comment l'objectif de conservation de la diversité génétique peut-il être atteint avec le nombre grandissant de coupes à blanc, sans limites de superficies et qui s'accumulent sur de vastes étendues (Ontario)?</p> <p>On recommande de mettre de côté de grandes zones de forêt pour créer des réserves de graines pour les ressources génétiques (et aucune coupe ne devrait être permis dans les parcs).</p> <p>Le maintien et l'amélioration des fonctions des écosystèmes, au niveau du paysage, nécessitent des</p>

DATE DE RÉCEPTION	SUJET/THÈMES TRAITÉS	COMMENTAIRES
		<p>normes réglementaires nationales strictes pour les provinces.</p> <p>La croissance de la population dans les collectivités du Nord devrait être découragée, car elle sera de plus en plus insoutenable.</p>
Mercredi 13 juin 2007	Commentaires généraux	On recommande que les défis auxquels fait face l'industrie forestière soient mentionnés au début du document étant donné que c'est un facteur clé.
	Vision et principes	<p>On suggère d'inclure la notion de stabilité et de résilience des collectivités dans la vision.</p> <p>Cela devrait être soutenu par un nouveau principe traitant de ces enjeux.</p>
	Buts et objectifs	<p>On recommande de donner la priorité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compétitivité de l'industrie;</li> <li>- la stabilité sociale et la résilience des communautés.</li> </ul> <p>Suggère que le CCMF et ses membres indiquent leurs intentions pour atteindre ces buts (pas une liste d'actions spécifiques).</p>
	Contexte de l'aménagement forestier durable au Canada	On recommande que le gouvernement du Canada s'implique davantage dans le développement du secteur forestier (c.-à-d. comme il l'a fait pour la crise des pêches dans les années 90, où il a facilité le développement de l'aquaculture), notamment en : <ul style="list-style-type: none"> <li>- encourageant l'établissement de plantations à croissance rapide.</li> </ul>
	Enjeux	Appui général des enjeux identifiés dans le document d'orientation.
	<p>ANNEXE A</p> <p>Compétitivité</p> <p>Santé de la forêt</p>	<p>On recommande de traiter de l'enjeu de l'approvisionnement en fibre ligneuse à des coûts compétitifs (c.-à-d. distance séparant de l'approvisionnement en bois, des coûts de transports, de la qualité du bois, etc.).</p> <p>Une des solutions à cet enjeu pourrait être : l'établissement de plantations à croissance rapide.</p> <p>Enjeu hautement important, mais pas aussi important que la durabilité et la viabilité des collectivités dépendantes de la forêt</p>

DATE DE RÉCEPTION	SUJET/THÈMES TRAITÉS	COMMENTAIRES
	<p>Stabilité sociale</p> <p>Région boréale</p>	<p>On recommande de souligner les bénéfices que pourraient tirer les collectivités de l'établissement d'une industrie de plantations à croissance rapide.</p> <p>Un moyen de réduire la pression industrielle sur la forêt boréale pourrait être d'établir des plantations à croissance rapide près des scieries.</p> <p>On suggère d'approfondir le concept de triade.</p>
Jeudi 14 juin 2007	Autre enjeux : participation autochtone	<p>On suggère de donner plus d'importance à la participation autochtone dans le secteur forestier dans la prochaine stratégie.</p> <p>Quelles sont les responsabilités du CCMF en termes « d'obligation de consulter » les Autochtones?</p>
Lundi 18 juin 2007	Autre enjeux : maintien des zones forestières	<p>Autant que possible, la plantation d'arbres devrait être encouragée (comprenant la restauration des terrains forestiers qui ont été convertis à d'autres usages).</p> <p>La protection de la forêt boréale canadienne devrait être une des priorités du CCMF et des responsabilités mondiales les plus importantes. On suggère fortement de l'inclure dans la stratégie de 2008.</p>
Mardi 19 juin 2007		On insiste pour que le CCMF ne donne pas préséance aux considérations économiques lorsqu'il prend des décisions concernant la gestion durable des forêts canadiennes.
Vendredi 13 juillet 2007	Vision et principes	<p>Préférence pour la nouvelle vision proposée, car l'inclusion des aspects environnementaux du bien-être englobe les êtres vivants mentionnés dans la vision actuelle, et la santé à long terme des forêts canadiennes est implicite dans leur maintien et leur amélioration.</p> <p>Cette vision est plus courte et plus succincte, et incorpore tous les aspects essentiels du développement durable.</p>
	Les cinq priorités	<p>Les cinq priorités devraient être : (1) la compétitivité de l'industrie forestière et sa bioéconomie, (2) la santé de la forêt et la gestion des insectes, des maladies et des incendies, (3) la durabilité et la résilience des collectivités forestières, autochtones ou non, (4) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation, et (5) le changement institutionnel.</p> <p>De plus, l'information et les connaissances sur les forêts canadiennes et les industries connexes, les collectivités et les environnements sont essentielles</p>

DATE DE RÉCEPTION	SUJET/THÈMES TRAITÉS	COMMENTAIRES
	ANNEXE A  Compétitivité  Changement institutionnel	<p>pour traiter ces enjeux et ne devraient donc pas, à mon avis, être à part.</p> <p>Un autre enjeu que le CCMF devrait traiter est le coût élevé de l'énergie, qui est fréquemment cité comme un facteur important dans la fermeture des usines de produits forestiers.</p> <p>Les changements institutionnels soulevés par les nombreuses revendications territoriales des Premières nations affectent la gestion durable des forêts canadiennes de la prochaine décennie.</p>
Vendredi 6 juillet 2007	Autre enjeu : les forêts urbaines	<p>On encourage un plus grand soutien des gouvernements provinciaux et fédéral pour les forêts urbaines.</p> <p>On recommande l'inclusion d'une section sur les forêts urbaines dans la stratégie, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étant donné que 80 % de la population canadienne vit dans des zones urbaines, les forêts urbaines sont pour plusieurs leur seul lien avec la nature;</li> <li>- les forêts urbaines fournissent plusieurs bénéfices environnementaux, comme la valeur comparative pour la réduction des gaz à effet de serre (comparativement aux arbres ruraux).</li> </ul>
Mercredi 4 juillet 2007	Enjeu : la bioéconomie	On insiste sur la reconnaissance des bio-industries en développement et un soutien pour celles-ci, et on exprime la nécessité de gérer la biomasse forestière plutôt que la fibre ligneuse dans la prochaine stratégie.
Vendredi 13 juillet 2007	Autre sujet : les forêts urbaines	On note l'importance et on suggère l'inclusion de la forêt urbaine et l'inventaire des arbres dans la stratégie.
Lundi 16 juillet 2007	Commentaires généraux  Autre enjeu : les forêts urbaines	<p>La discussion porte surtout sur la compétitivité industrielle, comme dans les versions précédentes de la stratégie nationale sur les forêts.</p> <p>On note que les forêts urbaines constituent un objectif de la stratégie nationale sur les forêts actuelles (2003-2008), mais elles sont absentes du document d'orientation.</p> <p>On recommande que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les forêts urbaines aient une place distincte dans le document d'orientation (séparée des collectivités forestières);</li> <li>- les collectivités forestières soient un sous-ensemble des forêts urbaines.</li> </ul>

Mardi 17 juillet 2007	Rapports et évaluation	<p>On recommande que le CCMF améliore l'image de la foresterie canadienne et en fasse plus activement la promotion.</p> <p>On recommande également qu'une équipe tactique de réponse aux médias soit mise en place pour réfuter ou clarifier les revendications et les campagnes de l'ONGE.</p>
	Autre enjeu : l'éducation des jeunes	<p>On recommande le développement stratégique de la prochaine génération de forestiers et de scientifiques forestiers, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenant les efforts de l'Institut forestier du Canada et de l'Association forestière canadienne pour considérer les jeunes comme de futurs professionnels et futurs membres;</li> <li>- travaillant avec les provinces et les organismes professionnels pour atteindre le public et les éducateurs.</li> </ul>
	ANNEXE A  Compétitivité         Changement climatique	<p>La compétitivité de l'industrie forestière devrait être la priorité de la prochaine stratégie. Voici des exemples pour améliorer la compétitivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tenir compte des pressions du marché liées au changement climatique;</li> <li>- identifier clairement les produits qui tiennent compte du changement climatique et des programmes environnementaux;</li> <li>- permettre et promouvoir la bioénergie et les bioproduits;</li> <li>- développer des programmes autochtones et d'intendance forestière; et</li> <li>- encourager la certification des processus et des produits.</li> </ul> <p>Des efforts collaboratifs sont nécessaires pour tenir compte du changement climatique et des questions qui y sont liées, avec des programmes à long terme et des fonds dédiés.</p> <p>Des mesures en sylviculture et en aménagement forestier doivent être mises en place pour atténuer les impacts à mesure que le climat se réchauffe et qu'il devient plus rigoureux.</p> <p>Le CCMF devrait faciliter une collaboration plus étroite entre les provinces et le gouvernement fédéral pour régler les questions de compétence (p. ex. la propriété du carbone).</p>

	Biodiversité	Des efforts communs sont nécessaires pour traiter le sujet de la biodiversité, avec des programmes à long terme et des fonds dédiés.
	Changement institutionnel	Les gouvernements doivent contrôler la tendance des gestionnaires de fonds à acheter des terrains forestiers/plantations de bonne qualité, s'ils ne sont pas gérés dans les meilleurs intérêts de la société.
Mercredi 18 juillet 2007	Généralités	<p>Le secteur forestier doit apprendre à bien gérer le changement plutôt que de permettre au changement de nous contrôler.</p> <p>La tâche du CCMF est de renforcer la capacité de changement positif. L'aménagement forestier durable devrait faire plus que de réduire les effets négatifs. La plupart des nouvelles politiques sont dictées par le stress, et l'habituelle « solution » est de traiter les symptômes en diminuant l'intensité du stress. Cela peut aider temporairement, mais c'est peu susceptible de produire des résultats durables dignes de ce nom.</p>
	Vision	<p>Actuellement, on met trop l'accent sur « comment faire » plutôt que sur « quoi faire ».</p> <p>On recommande une autre formulation : « <i>Les Canadiens veulent bien vivre dans des forêts aménagées de façon durable, en accord avec la nature et avec nos valeurs principales de paix, d'ordre et de bon gouvernement.</i> » [TRADUCTION]</p> <p>Recommandation de développer un énoncé de mission qui se concentrerait sur la façon de réaliser la vision. Le but des actions serait clairement énoncé, ainsi que les moyens d'arriver à ces fins. Un exemple d'énoncé de mission a été inclus :</p> <p>« <i>Le but d'un aménagement durable des forêts est de satisfaire aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Afin d'atteindre ce but, les Canadiens :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>maintiendront et amélioreront la santé à long terme des forêts du Canada, pour le bien-être écologique, économique, social et culturel de tous;</i></li> <li>• <i>feront la promotion de la coopération entre les gouvernements sur la foresterie et les questions d'intérêt commun qui y sont liées;</i></li> <li>• <i>encourageront la coopération pour développer et maintenir l'information scientifique pour soutenir la prise de décision concernant l'aménagement forestier;</i></li> <li>• <i>démontreront un leadership international;</i></li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>coopèreront avec d'autres conseils ministériels pour traiter les sujets inter reliés;</i></li> <li>• <i>partageront l'information concernant les questions affectant le secteur forestier;</i></li> <li>• <i>fourniront un cadre pour signer et mettre en place des accords sur des thèmes et des sujets spécifiques. »</i></li> </ul> <p><i>[TRADUCTION]</i></p>
Jeudi 19 juillet 2007	Autres enjeux : forêts privées	<p>Étant donné que les forêts privées sont importantes pour l'identité de la forêt canadienne et les économies rurales (p. ex. les billots de sciage, le bois de chauffage, le sirop d'érable, les baies, etc.) et la santé de l'écosystème, on demande au CCMF de créer des politiques et des programmes pour que les forêts privées demeurent intactes et soient aménagées de façon durable.</p> <p>On recommande que la prochaine stratégie examine les méthodes d'indemnisation des propriétaires de forêts privées pour les encourager à entretenir leurs lots et les biens et services environnementaux qu'ils fournissent.</p> <p>On suggère d'examiner davantage le potentiel d'utilisation des terres agricoles marginales pour la plantation d'arbres (comprenant la séquestration possible du carbone).</p>
Mardi 24 juillet 2007	Vision	<p>La vision proposée implique une approche forestière « utilitaire », car elle ne comprend pas la notion que les forêts sont « pour le bénéfice de toute chose vivante »</p> <p>La vision proposée suggère que les forêts ne sont considérées qu'en termes de bénéfices aux humains, rejetant toute notion de valeur inhérente.</p> <p>La législation actuelle affirme l'obligation morale du Canada de conserver l'intégrité écologique (c.-à-d. les parcs nationaux) pour le bénéfice de la faune ainsi que pour sa valeur inhérente.</p> <p>Préférence pour la vision actuelle (c.-à-d. la stratégie nationale sur les forêts 2003-2008).</p>
	Mise en application	<p>La mise en application par les compétences administratives de la stratégie est réaliste, si l'on considère sa nature non normative.</p> <p>Le CCMF est encouragé à développer des moyens de communication et à construire des partenariats entre les secteurs et les compétences.</p>
	Processus de consultation des parties intéressées	<p>Appui général au processus.</p> <p>Préoccupations concernant la période d'examen de 45 jours. Elle peut être insuffisante pour que les</p>

		organismes puissent mener des discussions internes et consolider leurs points de vue.
	Rapports et d'évaluation	L'utilisation des mécanismes existants est encouragée et fournira également une occasion d'évaluer leur utilité.
	Autres enjeux : gestion intégrée des terres (GIT)	La GIT et les défis de sa mise en application devraient être un enjeu à traiter. Les effets cumulatifs des usages multiples et inter-sectoraux nécessitent des mesures d'atténuation.  On recommande l'adoption et la promotion d'un cadre GIT axé sur le milieu.
Mardi 24 juillet 2007	Commentaires généraux	Appui général pour les enjeux identifiés dans le document d'orientation. Ils correspondent aux inquiétudes des propriétaires de forêt privée.  Intéressé à une implication continue dans l'élaboration de la prochaine stratégie
	Buts et objectifs	On recommande que la prochaine stratégie aborde le rôle des forêts privées du Canada, étant donné qu'elles fournissent des possibilités d'écotourisme et de nombreux services écologiques, dont la séquestration du carbone.  Les objectifs de la prochaine stratégie devraient inclure les défis identifiés sous le thème 7 (boisés privés) de la stratégie actuelle qui doivent encore être relevés.
	Autres enjeux : les forêts privées	Les politiques et les tenures publiques ne doivent pas porter atteinte à la saine gestion des forêts privées. On suggère que les taxes et la programmation sociale soient prises en compte pour fournir des incitatifs et non des obstacles aux aménagistes de la forêt privée.  La stratégie devrait reconnaître les défis uniques de la propriété privée par rapport à la propriété publique. Ils ne devraient pas être traités de la même façon.
Vendredi 20 juillet 2007	Commentaires généraux	Appui du leadership du CCMF comme responsable de la stratégie.  Perception que la stratégie est un document du gouvernement, ce qui entrave la participation des parties intéressées dans la portée et l'acceptation internationale.  Nécessité d'une collaboration plus grande et plus visible avec les autres ministères.  Le document d'orientation propose une base solide pour le développement de la prochaine stratégie.

		On aimerait participer à l'élaboration et à l'application de la prochaine stratégie.
	Vision et principes	<p>On appuie le fait que la vision continue de véhiculer que l'aménagement forestier devrait fournir un ensemble de valeurs sociales/culturelles, économiques et environnementales.</p> <p>On devrait accorder plus d'importance au maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers.</p> <p>Principe : les collectivités devraient être encouragées à déterminer l'ensemble des valeurs fournies par les forêts, valeurs qui respecteraient un certain seuil écologique (c.-à-d. la capacité de l'écosystème à maintenir perpétuellement ses fonctions et sa résilience).</p>
	Enjeux	<p>On recommande de fusionner le changement climatique et la santé de la forêt.</p> <p>Il manque quelques enjeux, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'établissement de modèles communautaires efficaces</li> </ul> <p>Les quatre priorités devraient être :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la compétitivité de l'industrie et la bioéconomie;</li> <li>2. les obligations et les intérêts internationaux;</li> <li>3. l'information et les connaissances des forêts canadiennes et des industries, des collectivités et des environnements; et</li> <li>4. le changement institutionnel.</li> </ol>
	Objectifs/approche de mise en application	<p>La faiblesse des stratégies précédentes réside dans sa mise en application.</p> <p>Le CCMF devrait jouer un rôle plus actif que celui proposé en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- encourageant le partage de l'information et des idées; et</li> </ul> <p>faisant activement la promotion de la collaboration et de la reconnaissance du public.</p>
	Processus de participation des parties intéressées	Le processus fonctionnera, mais le répondant offre d'aider le CCMF à organiser les ateliers régionaux, le cas échéant.
	Rapports et évaluation	Les rapports sur l'état des forêts, ainsi que les critères et les indicateurs fournissent des cadres valides, mais ils peuvent ne pas fournir des renseignements appropriés pour la définition de l'enjeu et l'évaluation des programmes.

	ANNEXE A	
	Information	Nécessité d'un inventaire adéquat de toutes les ressources forestières du Canada.
	Santé de la forêt	Ce sujet devrait être relié à la biodiversité et au changement climatique.
	Stabilité sociale	On encourage de référer au Programme des collectivités forestières du Canada et au Réseau canadien des forêts modèles, car ils traitent des terres publiques, privées et autochtones.
	Biodiversité	Les approvisionnements en biens et services écologiques devraient être mentionnés et reliés aux forêts privées.  Le contexte international devrait être davantage reconnu (p. ex. établissement d'un réseau international de forêts modèles traitant les questions circumboréales).
Vendredi 20 juillet 2007	Commentaires généraux	La structure pourrait avoir pour conséquence d'exclure la contribution de ceux qui se sont engagés dans la stratégie actuelle.  On demande que dans la prochaine stratégie, le CCMF considère une section particulière réservée aux peuples autochtones et aux accommodements faits pour eux.  Tout en reconnaissant les différences dans les rôles et responsabilités des compétences gouvernementales concernant les peuples autochtones, les questions autochtones retirent des avantages à être discutées à un niveau national, dans un intense effort.
	Autres enjeux : la participation des peuples autochtones	L'implication et la participation significatives des Autochtones dans tous les aspects d'un aménagement durable des forêts peuvent être renforcées en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les plans de renforcement des capacités;</li> <li>- le financement continu dédié aux programmes de renforcement des capacités;</li> <li>- l'accès accru des Autochtones aux ressources forestières;</li> <li>- la surveillance des efforts de renforcement des capacités;</li> <li>- l'éducation et la formation; et</li> <li>- en définissant les rôles des intervenants forestiers dans le renforcement des capacités.</li> </ul>

Vendredi 20 juillet 2007	Commentaires généraux	<p>Étant donné que les forêts fournissent de multiples ressources (pas seulement du bois d'œuvre pour l'industrie), le terme <i>forêt</i> devrait être remplacé par <i>écosystème forestier</i>.</p> <p>On recommande une reconnaissance plus explicite du fait que les forêts fournissent des biens et services environnementaux.</p> <p>On recommande une plus grande reconnaissance de l'importance de la protection des zones humides et de la santé des bassins hydrographiques.</p> <p>La gestion adaptative devrait être davantage mentionnée dans la stratégie.</p>
	Vision et principes	<p>Préférence pour la vision de la stratégie nationale actuelle sur les forêts 2003-2008, car la santé y est présentée de façon inclusive (fournit des bénéfices à tous les êtres vivants, pas seulement aux Canadiens).</p> <p>On appuie le premier principe, mais <i>terrain forestier</i> devrait être remplacé par <i>écosystèmes forestiers</i> et on suggère l'ajout d'une référence aux biens et services environnementaux. On recommande également de définir <i>saine intendance</i>.</p> <p>On suggère de définir ce qu'est une gestion forestière saine dans le dernier principe.</p>
	Enjeux	<p>On suggère l'ajout d'un nouvel enjeu sur le maintien de la santé des bassins hydrographiques, des systèmes aquatiques et de l'eau douce.</p> <p>Il faut mentionner explicitement les impacts cumulatifs de l'exploitation des ressources et de la gestion intégrée du territoire.</p> <p>Les cinq priorités sont : (1) les forêts boréales, (2) les bassins hydrographiques et les systèmes aquatiques salubres, (3) le changement institutionnel, (4) le changement climatique, et (5) l'information et les connaissances sur les écosystèmes forestiers canadiens.</p>
	Buts et objectifs	<p>Les liens entre les objectifs et la vision, les principes et les enjeux devraient être renforcés.</p> <p>Mise en application : le CCMF doit avoir un fort rôle de coordination pour assurer la cohérence dans la mise en application et l'établissement des rapports.</p>

Processus de consultations des parties intéressées	<p>Appui général pour le processus et le calendrier.</p> <p>Le rôle des parties intéressées devrait être une collaboration significative, le partage de l'information et le partenariat avec les organismes et les compétences gouvernementales qui prennent les décisions concernant l'utilisation du territoire et la gestion des écosystèmes forestiers.</p>
Rapports et évaluation	<p>Le CCMF doit jouer un rôle important de coordination pour assurer la cohérence dans la mise en application et la reddition de comptes.</p> <p>On recommande l'inclusion de toutes les sources d'information lors de l'établissement de rapports et de l'évaluation de la mise en application de la stratégie.</p>
<p>ANNEXE A</p> <p>Compétitivité</p> <p>Santé de la forêt</p> <p>Stabilité sociale et résilience</p> <p>Changement climatique</p> <p>Biodiversité forestière</p> <p>Obligations et intérêts internationaux</p>	<p>Enjeu important : assurer des économies durables.</p> <p>Recommande de mentionner les biens et services écologiques ainsi que la gestion adaptative.</p> <p>Suggère de remplacer le titre par <i>santé des écosystèmes forestiers</i> et d'élargir la portée de cette question pour inclure la santé des bassins hydrographiques, des systèmes aquatiques et de l'eau douce.</p> <p>Encourage la référence au tourisme et aux produits qui ne sont pas du bois d'œuvre dans cette section.</p> <p>Le mode de vie traditionnel autochtone devrait être mentionné.</p> <p>Encourage la référence aux effets du changement climatique dans les écosystèmes du nord.</p> <p>Des actions spécifiques devraient être mentionnées dans cette section afin de mieux comprendre et traiter les effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers.</p> <p>Changer le titre pour <i>biodiversité de l'écosystème forestier</i>, et ajouter une référence pour limiter l'ajout de nouvelles espèces à la liste des espèces en péril.</p> <p>Faire la promotion de normes internationales similaires à celles du Canada en termes de gestion et de protection des écosystèmes forestiers.</p>

	Information et connaissances	Le manque d'information sur les valeurs et produits autres que le bois limite la capacité à prendre des décisions judicieuses en matière d'aménagement forestier.
	Région boréale	Il faudrait mieux coordonner les efforts de collecte d'information (p. ex. entre l'Inventaire forestier national et l'Inventaire canadien des terres humides).  Appui général pour ce sujet.
	Changement institutionnel	On suggère de miser davantage sur une coordination et une collaboration appropriées entre les nombreux intérêts dans la région boréale pour assurer des décisions adéquates concernant l'utilisation du territoire afin d'assurer un équilibre.  Grand besoin d'initiatives sur la gestion intégrée du territoire qui coordonnent les décisions multiples et intersectorielles, sur l'utilisation et la gestion du territoire.
Vendredi 20 juillet 2007	Généralités	Aucun commentaire spécifique sur le document d'orientation, mais espère une participation continue dans le développement de la stratégie.
Mardi 19 juillet 2007	Vision et principes	La vision a plusieurs forces.  Lacune actuelle : le rôle des forêts privées pour faire progresser la vision.
	Enjeux	La politique forestière devrait reconnaître la contribution des forêts privées dans l'approvisionnement en biens et services environnementaux. Exemples de mesures possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création d'incitatifs pour les propriétaires de forêts privées;</li> <li>- le retrait des obstacles à une saine gestion des forêts privées.</li> </ul> On recommande que la stratégie tienne compte des menaces pour les propriétaires forêts privées, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'expansion urbaine anarchique; et</li> <li>- l'empiètement par les infrastructures (par ex. pipelines, lignes hydroélectriques, autoroutes, expansion des terres agricoles, etc.).</li> </ul>
	Processus de consultation des parties intéressées	Le calendrier semble raisonnable, étant donné les occasions pour suivre les ateliers avec d'autres intervenants entre janvier et mars 2008 et d'examiner l'ébauche de stratégie.

	ANNEXE A Changement climatique	Encourage la reconnaissance de la contribution de forêts privées dans la capture des gaz à effet de serre.
Vendredi 20 juillet 2007	Vision et principes	Préférence pour la nouvelle vision, car elle est plus succincte, mais on suggère de changer l'ordre des piliers du développement durable pour souligner que, sans l'environnement, il est impossible de réaliser les autres aspects de la gestion durable des forêts.  Formulation révisée : « (...) <i>tant sur le plan environnemental, social, culturel et économique</i> ».  Appui général des principes.
	Enjeux	Les cinq enjeux prioritaires sont : la compétitivité; la santé de la forêt; l'information et les connaissances; des forestiers compétents; et le changement climatique  D'autres enjeux à examiner comprennent le manque de personnel qualifié, c.-à-d. l'imminence de nombreux départs à la retraite et un faible intérêt pour la foresterie de la part des jeunes qui peuvent entraîner une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
	Buts et objectifs	Objectif 1 – l'intendance forestière est la responsabilité légale des forestiers et des technologistes forestiers qui doivent rendre compte de leurs actions.  Objectif 2 - un aménagement forestier sain et de qualité nécessite une expertise, des directives et des suggestions de divers professionnels ainsi que des citoyens, groupes, organismes et gouvernements canadiens intéressés et informés, comprenant les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et autochtones.  Objectif 3 - l'industrie forestière canadienne doit faire le point et évoluer pour répondre aux attentes des clients concernant la durabilité et le produit.  Objectif 4 – le secteur forestier doit agrandir son marché et développer une approche davantage axée vers des produits à valeur ajoutée afin d'en accroître au maximum les bénéfices.  Objectif 5 – pour maintenir et améliorer les écosystèmes forestiers, il faut développer et appliquer

		<p>des pratiques forestières novatrices.</p> <p>Objectif 5 - Les gouvernements et l'industrie doivent élaborer et mettre en place des stratégies scientifiques d'aménagement forestier qui documenteraient publiquement l'état des ressources forestières, identifieraient les pressions exercées sur les forêts, et indiqueraient lesquelles de nos pratiques actuelles doivent être changé pour améliorer la gestion de nos forêts.</p> <p>Objectif 6 – faire la promotion de la durabilité des ressources forestières à l'échelle mondiale en contribuant au développement de normes internationales de durabilité et de certification et en décourageant l'importation et la consommation de matériaux forestiers qui proviennent de lieux et de pratiques non durables.</p>
	Mise en application	<p>Semble correcte; des exemples d'actions pourraient cependant être identifiés et mis en place pour assurer une cohérence.</p>
	Processus de consultation des parties intéressées	<p>Appui général du processus et du calendrier proposé.</p> <p>On suggère que l'ébauche de la stratégie soit révisée par des forestiers certifiés et des associations de technologistes forestiers, ainsi que par l'Institut forestier du Canada.</p> <p>Le rôle des parties intéressées – (1) identifier les enjeux, et (2) démontrer un engagement en faisant une reddition de comptes annuelle des activités spécifiques qui soutiennent les objectifs de la stratégie.</p>
	Rapports et évaluation	<p>Les mécanismes actuels sont adéquats pour la surveillance du processus, mais il y a un manque général d'engagement concernant leur utilisation.</p>
	ANNEXE A Compétitivité	<p>On devrait permettre à l'industrie d'utiliser du carburant forestier coloré dans ses opérations forestières comprenant le transport des billots de la forêt à la scierie, dans ses opérations d'usinage et dans le transport de ses copeaux de bois.</p> <p>Les gouvernements provinciaux payent une partie des coûts de construction et de maintien des routes forestières selon une répartition des coûts associés à l'utilisation publique et aux bénéfices que retirent la province de façon générale.</p> <p>La promotion du développement des résidus ligneux et</p>

		<p>des cogénérateurs électriques.</p> <p>Des programmes de surveillance des forêts devraient être aussi concis, simplifiés et économiques que possible pour améliorer les pratiques d'aménagement forestier.</p>
	Stabilité et résilience sociale	On pourrait développer des incitatifs pour promouvoir le secteur des produits forestiers à valeur ajoutée.
	Changement climatique	Prise en compte des recommandations faites par le Collectif des Prairies pour la recherche en adaptation.
	Biodiversité	Travail de référence sur la biodiversité mené par le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement et l'International Institute for Sustainable Development on Biodiversity.
	International	<p>La stratégie devrait souligner les engagements et les obligations du Canada, ce qui doit être fait et ce qui reste à faire.</p> <p>Le rôle du Canada en termes d'intendance de ses forêts est de maintenir et d'assurer la durabilité de ses ressources forestières qui contribuent à stabiliser les cycles de carbone et autres processus écologiques généraux.</p> <p><i>·Jusqu'à quel point la stratégie devrait-elle traiter les questions internationales, des défis mondiaux et du rôle en évolution du Canada?[TRADUCTION]</i></p> <p>La stratégie devrait fournir un bref aperçu des questions internationales et des défis mondiaux, mais l'intérêt principal devrait porter sur les questions intérieures et sur les actions.</p>
	Information et connaissances	<p>Le travail du Réseau de gestion durable des forêts, du Réseau des forêts modèles et d'autres organismes semblables doivent faire l'objet d'une promotion auprès des aménagistes forestiers du Canada.</p> <p>La stratégie devrait encourager et augmenter les efforts de communications (au niveau fédéral) pour documenter l'état des forêts dans un format Internet. L'information devrait être assez technique pour être intéressante, pertinente au niveau régional (par province ainsi que par écozones et écorégions) et assez concise pour effectuer des requêtes et pour contribuer à la compréhension de ce qu'impliquent les résultats.</p>

	<p>Boréal</p> <p>Changement institutionnel</p>	<p>Identifier les ressources pédagogiques qui présentent un portrait scientifique et exact de l'état des pratiques réalisées dans la forêt canadienne et la forêt boréale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement en Chine... pression pour produire une fibre moins chère;</li> <li>- développement des services de l'écosystème (p.ex. crédits pour le carbone, servitudes de conservation, crédits pour la biodiversité, etc.);</li> <li>- taux accéléré de production d'information et de connaissances;</li> <li>- demande pour des services au « moment adéquat »;</li> <li>- étendue grandissante de la participation du public;</li> <li>- déclin de la capacité (c.-à-d. pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, coupures budgétaires, etc.) des gouvernements à faire leur travail;</li> <li>- changements dans l'industrie;</li> <li>- gouvernement mondial et tribal;</li> <li>- conservatisme grandissant.</li> </ul>
<p>Mercredi 18 juillet 2007</p>	<p>Commentaires généraux</p>	<p>Encourage la reconnaissance du fait que plus de 80 % de la population du Canada vit dans des zones urbaines et que les forêts urbaines jouent un rôle important dans l'avenir environnemental, social et économique de notre pays.</p> <p>La compétitivité du secteur forestier est la question clé pour la mise en application de la stratégie</p> <p>On encourage le CCMF à reconnaître davantage la crise actuelle à laquelle fait face l'industrie forestière et que la solution réside dans une augmentation du leadership et un meilleur repositionnement.</p> <p>Exemples de champs d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenter l'utilisation des plantations forestières en tant qu'approvisionnement de bois d'œuvre;</li> <li>- diversifier les marchés (c.-à-d. réduire la dépendance envers l'économie américaine);</li> <li>- augmenter les investissements étrangers faits par les producteurs canadiens afin d'assurer une protection contre un dollar en hausse (c.-à-d. transférer la production en dehors du Canada, mais qu'elle soit faite par des entreprises canadiennes); et</li> <li>- encourager les liens et l'intégration avec d'autres industries qui utilisent les ressources naturelles dans la fabrication de produits.</li> </ul> <p>On devrait accorder plus d'importance au changement</p>

		climatique et au carbone dans la stratégie (c.-à-d. les liens entre les investissements et les crédits pour le carbone).
Résumé et introduction		<p>Appuie la mise en application par le CCMF et ses membres.</p> <p>Inquiétudes concernant la mise en application des objectifs reliés aux forêts urbaines, étant donné que cette responsabilité incombe aux gouvernements municipaux. On conseille de créer de nouveaux mécanismes de mise en application liés à cet enjeu.</p> <p>On suggère une formulation pour la dernière phrase du premier paragraphe (p.5): « (...) <i>filtre 20 % de l'eau douce du monde, constitue un habitat pour plus de 140 000 espèces de plantes, d'animaux et de microorganismes, et améliore nos environnements urbains</i> ». [TRADUCTION]</p>
Contexte d'aménagement durable des forêts du Canada		On recommande d'ajouter les forêts urbaines en tant que composante importante de la gestion durable des forêts du Canada.
Vision		<p>Appui général de la vision (c.-à-d. améliorée par rapport à la version de 1992).</p> <p>On recommande l'ajout d'une référence concernant le fait que les forêts urbaines font partie des forêts du Canada.</p>
Enjeux		<p>On recommande d'ajouter un enjeu séparé sur les forêts urbaines ou de les inclure dans l'un des enjeux présentés.</p> <p>Les forêts urbaines devraient être considérées comme une priorité nationale dans la prochaine stratégie.</p>
Buts et objectifs et consultation des parties intéressées		On suggère de mentionner sur la nécessité de consulter les organismes responsables des forêts urbaines.
ANNEXE A		
Santé de la forêt		<p>On suggère de mentionner la contribution des forêts urbaines à la santé des forêts, c.-à-d. qu'elles fournissent des réservoirs d'arbres et d'habitats biologiquement variés.</p> <p>Les forêts urbaines peuvent également être affectées par des perturbations naturelles comme les insectes et les incendies. On recommande donc de les inclure dans les stratégies nationales.</p>

	Stabilité sociale et résilience	Alors que cette section se concentre sur les aspects économiques, on recommande de noter que les forêts urbaines contribuent à la qualité de vie des populations urbaines.
	Biodiversité	Les forêts urbaines sont d'importants réservoirs de diversité génétique, mais elles sont souvent les points d'entrée de parasites étrangers.
	Intérêts internationaux	On recommande de mentionner que les connaissances de base de la foresterie urbaine peuvent s'appliquer aux collectivités ou aux villages des pays recevant de l'aide.
	Information et connaissances liées à la forêt	On aimerait que le CCMF souligne l'importance des forêts urbaines en termes d'éducation (p. ex., programmes scolaires et éducation des adultes).
Mardi 24 juillet 2007	Commentaire général	On aimerait donner plus d'importance aux valeurs de conservation.
	Vision et principes	Préférence pour la vision de la stratégie actuelle (2003-2008) plutôt que pour celle proposée.  Les forêts devraient être maintenues pour le bénéfice de tous les êtres vivants, pas seulement pour les personnes.  On recommande que la vision souligne la relation entre la santé des forêts et les bénéfices socio-économiques et culturels pour les Canadiens.
	Enjeux	Les cinq priorités devraient être : (1) la santé de la forêt et la gestion des insectes, des maladies et des incendies, (2) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, (3) la biodiversité et les cycles naturels, (4) l'information et la connaissance sur les forêts du Canada et les industries, les collectivités et les environnements qui y sont associés, et (5) les forêts boréales du Canada.
	Consultation des parties intéressées	Une expertise pertinente à la foresterie des O.N.G. canadiennes devrait être prise en compte.  Par exemple, le répondant a une base de connaissances significative et mène plusieurs programmes de sensibilisation et de formation en conservation.
	ANNEXE A  Santé de la forêt	D'autres enjeux liés à la santé de la forêt pourraient être : - la prévention et le contrôle de nouvelles espèces envahissantes (p. ex., un programme de contrôle pour une détection précoce et une réponse pratique); - la création de mesures pour une lutte



	Région boréale	<p>Les pressions combinées et grandissantes des industries de ressources naturelles (c.-à-d. l'énergie, l'exploitation minière et forestière) sur les écosystèmes boréaux devraient être mentionnées (par ex., la perte d'habitat, la fragmentation, etc.).</p> <p>Il faut davantage de conservation des forêts boréales (p. ex., pour contribuer à la réduction du nombre d'espèces en péril).</p> <p>La sensibilité/vulnérabilité des forêts boréales au changement climatique et aux pluies acides devrait être soulignée.</p> <p>L'approvisionnement en biens et services environnementaux devrait être identifié dans cette section.</p>
Jeudi 26 juillet 2007	Commentaires généraux	<p>Déception générale au sujet de la proposition actuelle (manque de vision, n'inspire pas, sans véritable utilisation stratégique et opérationnelle).</p> <p>La stratégie proposée manque (1) d'objectifs mesurables, (2) d'une liste d'activités pour atteindre/faire progresser la vision, et (3) d'un plan d'action coordonné entre les gouvernements et les parties intéressées.</p> <p>Sans plan d'action concerté, on se demande ce que sera la véritable utilisation d'un document que certains nomment stratégie.</p> <p>La publication d'un document qui ne présente que des intentions et une liste d'initiatives plus ou moins coordonnées peut soulever de vives critiques au niveau international.</p> <p>Étant donné les défis actuels du secteur forestier, la nouvelle stratégie devrait être ambitieuse et stimulante.</p>
	Vision et principes	<p>On n'aime aucune des propositions, parce qu'elles n'inspirent et ne mobilisent pas assez.</p> <p>On suggère que la vision se concentre sur la « mobilisation de nos forces pour faire face aux adaptations nécessaires » [TRADUCTION], comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adaptation aux valeurs changeantes et à l'évolution rapide des connaissances;</li> <li>- l'adaptation aux changements des marchés et du contexte économique mondial dans lesquels le Canada évolue; et</li> </ul>

	<p>- l'adaptation aux événements reliés à la rapide mondialisation (p. ex. les parasites et le changement climatique).</p> <p>Les principes sont bons, mais il faudrait accorder plus d'importance à la façon dont ils influenceront les enjeux.</p> <p>Par exemple, l'enjeu de l'intendance devrait se concentrer sur les conflits entre les différents utilisateurs, et sur la façon d'atteindre un équilibre.</p> <p>En termes de compétitivité, on recommande que la priorité soit donnée à la façon dont les Canadiens peuvent bénéficier d'une forte industrie forestière.</p>
Enjeux	<p>On recommande de renforcer les liens entre certains enjeux ainsi que la vision proposée dans le document.</p> <p>Quel est le dénominateur commun de tous les enjeux?</p> <p>On pense que la population ne trouve pas le secteur forestier crédible et qu'il faut y voir afin d'avoir un secteur solide.</p> <p>La bioéconomie devrait être séparée de la compétitivité.</p> <p>Les cinq priorités devraient être : (1) la résilience communautaire, (2) la biodiversité et les cycles naturels, (3) la bioéconomie, (4) le changement institutionnel, et (5) la reconstruction de la confiance de population envers le secteur forestier.</p>
Buts et objectifs	<p>Appui général à l'approche proposée pour identifier les objectifs seulement si les parties intéressées sont formellement invitées à participer et ont leur mot à dire dans l'identification des priorités nationales.</p> <p>On recommande l'inclusion des objectifs reliés à la contribution des forêts privées.</p>
Mise en application	<p>Grande déception concernant l'approche proposée, étant donné que c'est pour une stratégie nationale.</p>
Rapports et évaluation	<p>Mécontentement général concernant l'approche.</p> <p>Dans la stratégie nationale actuelle sur les forêts (2003-2008), trop d'importance est accordée à l'évaluation et à la reddition de comptes et pas assez aux moyens pour faire progresser les actions.</p>

	ANNEXE A	
	Compétitivité	<p>On recommande que cette section se concentre sur les raisons fondamentales de la perte de compétitivité du secteur forestier.</p> <p>Davantage d'importance devrait être accordée à l'exploitation des forêts privées comme source primaire d'approvisionnement (en terme de qualité et de quantité).</p>
	Stabilité sociale	<p>On recommande d'accorder plus d'importance à l'élaboration d'un cadre qui encouragerait le secteur forestier à changer un modèle qui n'est peut-être plus durable.</p> <p>Pour la question autochtone, on suggère de se concentrer sur la redéfinition des relations entre les gouvernements et les groupes autochtones.</p>
	Changement climatique	<p>Mise en application de conditions facilitant la gestion et la conservation durable des forêts privées.</p> <p>Élaboration de politiques pour aider les propriétaires de forêts privées à faire face à des catastrophes naturelles.</p>
	Biodiversité	<p>On suggère que la question des espèces envahissantes soit traitée dans la section de la santé des forêts de la stratégie.</p> <p>Il serait intéressant d'examiner les effets des tenures, des pratiques de gestion et de la gestion de la biodiversité sur la façon dont les enjeux de biodiversité devraient être abordés.</p>
	Obligations et intérêts internationaux	<p>Une forte stratégie nationale ne peut avoir que des effets positifs au niveau international.</p> <p>Les questions internationales ne devraient pas prévaloir sur les questions nationales.</p>
	Information et connaissances liées à la forêt	<p>Bien qu'elles soient importantes, on n'est pas sûr qu'elles devraient être considérées comme un enjeu (c.-à-d. qu'elles seraient davantage un moyen d'atteindre les objectifs de la stratégie).</p>
	Région boréale	<p>L'accent ne devrait pas être mis sur une région forestière en particulier (c.-à-d. boréale) à cause de</p>

	Changement institutionnel	<p>l'attention médiatique qui lui est portée.</p> <p>On recommande une approche plus holistique en terme de gestion durable des forêts pour toutes les régions forestières.</p> <p>Lorsqu'on traite de la forêt privée, on recommande une approche plus positive en se concentrant sur son potentiel plutôt que sur les défis auxquels elle fait face.</p>
Lundi 30 juillet 2007	Commentaires généraux	<p>Appui général du leadership et de l'approche du CCMF (c.-à-d. vision de la gestion durable des forêts, priorités au niveau national et lien avec les initiatives actuelles conformément aux secteurs prioritaires).</p> <p>Inquiétudes causées par l'absence d'enjeu sur la foresterie urbaine dans le document d'orientation et par l'accent mis sur les forêts industrielles et les collectivités rurales.</p> <p>La stratégie devrait être un document consensuel réaffirmant l'engagement du pays envers la gestion durable des forêts, mis en application par tous les Canadiens.</p>
	Vision	<p>Demande une vision nationale pleinement inclusive (p. ex. comprenant les forêts urbaines).</p>
	ANNEXE A	<p>Les forêts urbaines ont une incidence directe sur plusieurs secteurs prioritaires identifiés par le CCMF.</p>
	<p>Santé et biodiversité de la forêt</p> <p>Changement climatique</p> <p>Changement institutionnel</p>	<p>Étant donné la localisation des forêts urbaines (à la croisée des zones rurales et urbaines), elles sont les premiers points d'entrée pour les parasites étrangers et les maladies. La ville encourage le CCMF à prendre les forêts urbaines en compte dans le développement de stratégies sur la biodiversité et sur la santé de la forêt.</p> <p>On encourage le CCMF à prendre en compte le rôle des forêts urbaines lorsqu'il élabore les stratégies d'adaptation au changement climatique étant donné leur proximité par rapport aux sources ponctuelles de gaz à effet de serre.</p> <p>On encourage le CCMF à prendre en compte l'influence grandissante des populations urbaines sur les politiques forestières (étant donné les données démographiques grandissantes et le fait que les populations urbaines sont instruites sur les questions forestières et engagées dans des discussions à tous les niveaux de compétence).</p>
Mardi 31 juillet 2007	Commentaires généraux	<p>Appui général pour la vision proposée et ses objectifs.</p>

	ANNEXE A  Santé de la forêt  Changement climatique	<p>On encourage le CCMF à étudier l'épidémie de dendroctone du pin ponderosa dans la prochaine stratégie, car il s'agit d'un défi majeur au niveau provincial et national.</p> <p>On invite le CCMF à prendre en compte les forêts urbaines dans la prochaine stratégie, en particulier en raison de son rôle dans l'atténuation des effets du changement climatique.</p>
Jeudi 2 août 2007	Commentaires généraux	<p>Étant donné qu'aucune mesure n'a été prise par rapport au point prioritaire 3.4 de la stratégie nationale actuelle sur les forêts 2003-2008 (c.-à-d., financement pour le soutien du renforcement des capacités autochtones et la participation dans la mise en application de la Stratégie sur la forêt du Canada), on encourage le CCMF à favoriser l'engagement des Métis dans le secteur forestier (p. ex. malgré une proposition au bureau de l'interlocuteur, aucun financement n'a été accordé à la création d'un programme de foresterie des Métis).</p> <p>On encourage le CCMF à mentionner que le manque de considération envers la foresterie des Métis soit un défaut dans la mise en application de la stratégie nationale actuelle sur les forêts 2003-2008 et que la foresterie des Métis devrait faire partie de la prochaine stratégie.</p> <p>On encourage le CCMF à inclure tous les groupes autochtones lorsqu'il utilise le terme « autochtone » (c.-à-d. pas seulement les Premières nations, mais également les Métis et les Inuits).</p> <p>On recommande que le CCMF précise dans ces documents que le terme « autochtone » inclut les populations métisses et inuites.</p>
	Processus de consultation des parties intéressées	<p>On demande de participer à l'élaboration de la prochaine stratégie canadienne.</p> <p>On suggère que le CCMF parraine un atelier entre gouvernements et les Métis seulement, pour (1) inclure les intérêts des Métis dans la prochaine stratégie, (2) mettre au point des objectifs atteignables et (3) obtenir un engagement concernant le renforcement des capacités.</p> <p>On rappelle que dans l'affaire <i>R.cv. Powley</i>, la Cour suprême du Canada a confirmé que les Métis ont des droits d'exploitation forestière autochtones sous la</p>

		protection de l'article 35 de la Constitution. Selon leur point de vue, les gouvernements ont le devoir de consulter les peuples autochtones et de trouver des accommodements avec eux.
	ANNEXE A	
	Santé de la forêt	On encourage le CCMF à prendre en compte les effets du changement climatique, le besoin en fibres, en produits forestiers traditionnels ou non, et de façon plus importante, les habitats forestiers pour protéger et préserver les espèces en péril et maintenir la biodiversité liée à l'avenir de l'industrie forestière.
	Information et connaissances liées à la forêt	On encourage le CCMF à prendre en compte le savoir traditionnel autochtone et métis en tant qu'élément clé dans le maintien de la santé des forêts et la préservation de la culture autochtone.
Vendredi 3 août 2007	ANNEXE B	
	Le cadre de critère et d'indicateurs du CCMF – critère n° 5 (bénéfices économiques et sociaux) et n° 6 (la responsabilité de la société)	<p>En faveur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une représentation et d'une cartographie de l'utilisation du territoire et de l'eau à l'échelle des collectivités,</li> <li>- d'une consultation significative et d'un préavis suffisant pour le plan de récolte ,</li> <li>- de ne pas voir ni d'entendre des coupes à partir de plan d'eau, des principales voies d'accès, et des sentiers historiques,</li> <li>- d'attentes plus longues pour gérer la migration de nutriments et la protection des systèmes aquatiques,</li> <li>- de l'application de la réglementation et de vérifications des activités d'exploitation forestière,</li> <li>- de meilleures pratiques plus durables en foresterie autres que les coupes à blanc, et</li> <li>- d'une prise en compte de l'esthétique de l'environnement comme un point clé de la durabilité des propriétés saisonnières.</li> </ul>
Jeudi 30 août 2007	Vision	<p>On invite le CCMF à revoir l'ordre des piliers du développement durable pour que la vision soit énoncée comme suit :</p> <p><i>« Les forêts du Canada seront préservées et améliorées, afin qu'elles profitent à tous les Canadiens et Canadiennes, tant sur le plan <b>environnemental, social, culturel et économique</b> ».</i></p>
	Enjeux	On recommande que les cinq principales priorités soient : (1) le changement climatique, (2) la biodiversité forestière, (3) la santé de la forêt, (4) la

	<p>région boréale, et (5) l'information et les connaissances liées à la forêt.</p> <p>Dans l'ordre des priorités, on invite le CCMF à prendre également en compte les enjeux suivants : (6) l'amélioration de la forêt urbaine, (7) la consultation et les droits des Premières nations, (8) la stabilité et résilience sociale, (9) la compétitivité (10) les obligations et les intérêts internationaux, et (11) le changement institutionnel.</p>
Buts et objectifs	<p>On recommande l'inclusion des objectifs suivants dans la stratégie :</p> <p><i>« protéger au moins 50 % de la forêt boréale canadienne » [TRADUCTION].</i></p> <p>Pour atteindre cet objectif, on recommande d'inclure la conservation dans la planification de l'utilisation des terres fédérales.</p>
Processus de consultation des parties intéressées	<p>Appui général concernant le calendrier proposé.</p> <p>On recommande que le rôle des parties intéressées soit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fournir un point de vue extérieur sur les enjeux traités, et</li> </ul> <p>corriger le parti pris de l'industrie et du gouvernement envers le développement.</p>
Rapports et évaluation	<p>On recommande que cela soit fait par une tierce partie (p. ex., le Commissaire à l'environnement de l'Ontario en Ontario).</p>
ANNEXE A	
Compétitivité	<p>On invite le CCMF à faire la promotion d'une certification crédible d'une tierce partie (c.-à-d. qui n'est pas dominée par l'industrie, qui est fondée sur des repères cohérents, testée par des vérifications sur le terrain, transparente, etc.).</p>
Santé de la forêt	<p>On invite le CCMF à faire la promotion d'un aménagement forestier qui imitent les patrons des perturbations naturelles (p. ex., gestion des incendies – brûlage contrôlé – plutôt que la suppression des incendies, etc.).</p>
Stabilité sociale et résilience	<p>Promotion des tenures forestières communautaires et meilleure inclusion des groupes autochtones dans la planification de l'aménagement forestier et les processus de prise de décision.</p>

	<p>Changement climatique</p> <p>Biodiversité forestière et obligations et intérêts internationaux</p> <p>Information et connaissances liées à la forêt</p> <p>Région boréale</p> <p>Changement institutionnel</p>	<p>On encourage la recherche sur la protection des forêts comme moyen de limiter le développement industriel dans les forêts et ses incidences sur le changement climatique.</p> <p>Encourager l'industrie à se concentrer sur les stratégies et les technologies d'économie d'énergie.</p> <p>On encourage les gouvernements à envisager le soutien aux stratégies de plantation et de reforestation pour s'adapter au changement climatique, et pour poursuivre les recherches sur les changements dans les zones de semence des arbres et dans les aires de répartition des espèces.</p> <p>On souhaite que les forêts urbaines soient envisagées comme moyen pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.</p> <p>Qu'il soit donné une plus grande importance aux espèces en péril.</p> <p>On encourage le Canada à donner l'exemple en mettant de côté de façon permanente de grandes parcelles de forêt pour maintenir les espèces avec de grands domaines vitaux et sous l'influence de grands régimes de perturbation naturels.</p> <p>On encourage le CCMF à utiliser les meilleures technologies disponibles et à s'engager à faire des évaluations sur le terrain pour améliorer les inventaires forestiers.</p> <p>On encourage le CCMF à adopter la Convention pour la conservation de la forêt boréale (p. ex. au moins 50 % de la forêt boréale devrait être protégée de l'utilisation industrielle).</p> <p>Promouvoir la création d'un système officiel de commerce du carbone.</p>
Lundi 14 janvier 2008	Processus de consultations des parties intéressées	<p>On demande que les citoyens aient toujours un rôle légitime dans la stratégie nationale sur les forêts. Ce rôle pourrait être joué de plusieurs façons différentes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en utilisant les talents du Réseau canadien des forêts modèles pour permettre au public d'apporter ses suggestions;</li> <li>- en structurant la participation des intervenants autour de tables rondes (présence obligatoire);</li> <li>- en donnant à la mise en application une certaine</li> </ul>

		<p>indépendance envers le CCMF; et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en maintenant les communications et l'engagement avec les coalitions existantes.</li> </ul> <p>On reconnaît que les gouvernements fédéral et provinciaux ont la responsabilité et l'autorité principale pour élaborer et mettre en application une stratégie nationale sur la forêt.</p> <p>En C.-B., les gouvernements des Premières nations assument un plus grand rôle dans l'aménagement forestier.</p> <p>Plusieurs groupes d'intervenants jouent un rôle clé dans le programme forestier national, influençant à la fois la planification et la mise en application, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les gouvernements locaux (les villes et les municipalités)</li> <li>- les organismes de conservation</li> <li>- les organisations de l'industrie</li> <li>- les organisations universitaires et de recherche</li> <li>- les organismes professionnels</li> </ul> <p>Une implication significative des Premières nations et des intervenants ajoute de la valeur parce que cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- représente une occasion d'informer les intervenants du contexte national et international,</li> <li>- améliore le contenu,</li> <li>- améliore (considérablement) l'image internationale du Canada,</li> <li>- fournit une plateforme pour édifier et maintenir les relations entre les groupes ayant des intérêts qui sinon sont en compétition,</li> <li>- produit des défenseurs de la stratégie et de l'approche du Canada pour l'aménagement forestier,</li> <li>- fournit un son de cloche pour les gouvernements.</li> </ul> <p>.</p> <p>Le processus d'élaboration et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie ne doit pas obligatoirement être un « consensus » (reconnaître que les administrateurs ont l'autorité légale), mais devrait au moins être collaboratif.</p> <p>Le Réseau canadien des forêts modèles, doté d'au moins 12 sites et 500 membres, fournit une avenue pour gérer une implication continue des intervenants sans avoir à établir une autre coalition. La coalition de C.-B. est un exemple ou l'ancienne forêt modèle de</p>
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

		<p>McGregor a facilité plusieurs groupes intéressés (comprenant le gouvernement provincial) pour surveiller la mise en application et parler en faveur de la stratégie nationale sur les forêts au niveau provincial. La coalition de la C.-B. n'a pas présumé avoir une quelconque autorité ou un contrôle sur la planification ou les pratiques forestières, mais, par la participation active de jusqu'à 30 participants, elle a aidé à « concrétiser » la stratégie nationale sur les forêts pour ceux qui sont en première ligne.</p>
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------